



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

transport de marchandises

Question écrite n° 67228

Texte de la question

Mme Virginie Duby-Muller interroge Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur les conséquences financières de sa décision d'abandonner l'écotaxe. Il semblerait, en effet, que pour chiffrer le coût induit par cette décision il faille tenir compte des investissements (650 millions d'euros) et des coûts d'exploitation engagés depuis trois ans (autour de 200 millions d'euros), soit une facture de 850 millions d'euros. Auxquels s'ajoutent les loyers impayés (230 millions d'euros par an). Aussi, elle lui demande comment le Gouvernement compte financer cette somme évaluée entre 1 milliard et 1,5 milliard d'euros hors litige car Ecomouv' pourrait attaquer l'État pour non-respect du contrat, sans parler de l'impact en termes d'emplois.

Texte de la réponse

Concernant le montant des sommes versées à Ecomouv' et à ses prêteurs dans le cadre de la résiliation du contrat de partenariat, les coûts d'exploitation sont inclus dans les loyers. Ainsi, les sommes versées correspondent-elles effectivement au remboursement de l'investissement réalisé et des frais financiers et au paiement des loyers de l'année 2014. Enfin, le respect par l'État du cadre contractuel le prémunit de tout recours de la part d'Ecomouv'. Si l'on reprend cette décomposition, les sommes versées par l'État correspondent en grandes masses à 600 M€ au titre de l'investissement, après prise en compte des pénalités, 200 M€ de frais de financement (y compris les frais de rupture pour les crédits remboursés par anticipation), et environ 110 M€ de fonctionnement, pour un total de 910 M€. Les crédits réservés sur le budget de l'Agence de financement des infrastructures de transport de France (AFITF) sont légèrement supérieurs car ils comprennent une régularisation de TVA de 50 M€ environ qui sera récupérée par le Trésor et un montant de 10 M€ réservé pour les mesures de démontage et de sauvegarde du dispositif.

Données clés

Auteur : [Mme Virginie Duby-Muller](#)

Circonscription : Haute-Savoie (4^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67228

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Transports, mer et pêche

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 mars 2015

Question publiée au JO le : [21 octobre 2014](#), page 8724

Réponse publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 3092